



Association du personnel administratif et professionnel de l'Université de Moncton Inc.

Assemblée générale annuelle

Association du personnel professionnel et administratif de l'Université de Moncton

PROCÈS-VERBAL ADOPTÉ

Le 7 décembre 2017 à 13 h 30

Salle 142, Faculté de droit

1. Vérification du droit de présence

38 membres sont présents.

2. Ouverture de l'assemblée

Le président, Gaëtan Gauvin, ouvre l'assemblée à 13h35. Il mentionne que Claude Fortin de la FPPU est présente à distance. Les membres présents se présentent à tour de rôle.

3. Adoption de l'ordre du jour proposé

Gaëtan Gauvin, appuyé par Lynn Bissonnette, propose l'adoption de l'ordre du jour du 7 décembre 2017. **Adopté.**

4. Lecture et adoption du procès-verbal proposé de l'AGA 2016

Sylvette Dionne-Cormier, appuyée par Eric Thériault, propose l'adoption du procès-verbal de l'AGA du 7 décembre 2016 avec la correction suivante :

Au point 8.0 – changement à « de la présidence » au lieu « du président »

Au point 11.8 changement à « 69 millions » au lieu de « 84 millions »

ADOPTÉ.

L'adoption du procès-verbal de l'AGS du 30 mars 2017 est proposée par Lynn Bissonnette, appuyée par Chantal DeGrâce.

Claude Fortin explique le déroulement des travaux des négociations. Elle avise que les membres seront convoqués pour une AGS en janvier 2018. Résultats du sondage seront partagés. Elle doit s'absenter de l'AGA à distance après ce point.

5. Affaires découlant du procès-verbal adopté de l'AGA 2016

5.1 (6.2) Suivi sur les primes de recrutement

Gaëtan Gauvin explique qu'il avait été décidé que si un membre du CA fait la moitié d'une année dans son mandat et quitte, elle ou il aura la moitié du remboursement du stationnement. Minimum de 6 mois pour obtenir la prime. Un membre demande qu'est-ce qui se passe si le membre n'a pas de voiture. Dans ce cas, la valeur du permis de stationnement sera accordée.

6. Départs à la retraite

Quatre membres ont pris leur retraite au cours de l'année, soient Georges Bourgeois, Valmond Cormier, Clarence Richard et Bernard LeBlanc. Les membres retraités ne sont pas présents et recevront leur APAPlume par la poste, avec une lettre de félicitations.

7. Rapport du président

Gaëtan Gauvin, président, fait un résumé des activités du CA et souligne l'importance du conseil (réunions avec le vice-recteur avant la rencontre du conseil des gouverneurs, rencontre avec FPPU, rencontres mensuelles du CA, diverses activités, la préparation pour les nouvelles négociations, etc.) Il souligne que c'est un travail qui est plaisant, qu'on apprend beaucoup et qu'il y a beaucoup de support de la FPPU et des membres du CA.

8. Rapport de la trésorière – Présentation des états financiers (Juliette Belliveau)

Juliette Belliveau présente le rapport des états financiers. Chantal DeGrâce demande à Juliette de vérifier le montant d'ouverture de 123 010.17 \$ (solde au 31 octobre 2016) et qui est différent de celui de clôture de l'an passé 123 145.13 \$. Juliette fera cette vérification et la correction, si nécessaire. Quelques questions sont posées par les membres et répondues par Juliette Belliveau. On mentionne que l'année financière a changé et cela a fait en sorte qu'il y plus de mois sur ce dernier rapport. Chantal DeGrâce suggère d'ajouter une petite note avec cette dernière remarque.

Marielle DeGrâce propose de présenter les dépenses sur 3 ans sur le rapport financier afin de faciliter la comparaison. Manon Cormier Viel appuie cette proposition. **Adopté**

Suite à une discussion, Juliette Belliveau propose l'adoption du rapport des revenus et des dépenses. Appuyée par Renée Savoie-Power. **Adopté**. Voir l'annexe A.

9. Affaires nouvelles

9.1 Création du Comité intersyndical

Gaëtan Gauvin explique qu'un comité intersyndical (divers syndicats + la FÉÉCUM) fut créé afin de discuter des points communs, comme par exemple, les frais de stationnement qui augmentent et le manque de places de stationnement. Le but est de pouvoir faire des suggestions à l'employeur, s'il y a lieu, afin d'avoir une plus grosse voix et s'appuyer.

9.2 Ouverture des négos

Claude Fortin (par Skype) a fait un résumé plus tôt dans la rencontre et Gaëtan Gauvin demande s'il y a des questions. Un membre demande qui va siéger à la table lors des négociations. Gaëtan les nomme, soient Claude Fortin, Conrad Melanson, Lynn Bissonnette et Renée Savoie-Power mais il précise qu'il n'est pas certain qui de la direction fera partie.

10. Rapports des comités

10.1 Comité aviseur du mieux-être universitaire (Poste à combler)

Mélissa Lelièvre est en congé de maternité et nous n'avons pas reçu de rapport. Chantal DeGrâce mentionne qu'elle peut donner une mise à jour car elle est championne sur ce comité (un champion par édifice). Elle avise les membres que chaque champion est responsable d'organiser une activité en lien avec la tarte du mieux-être (présentée par Suzanne Harison l'an passé). Une activité qui se déroule actuellement est le Défi la P'tite marche! Gaëtan Gauvin demande si quelqu'un veut prendre la place de Mélissa. Sonia Bérubé se porte volontaire puisque qu'elle est déjà championne.

10.2 Comité consultatif sur l'assurance collective (Lynn Bissonnette)

Le comité est constitué de 20 personnes, incluant les campus d'Edmundston et Shippagan. Des représentants de toutes les associations, du service des ressources humaines et d'Assomption étaient présents.

Le comité s'est réuni le 12 mai 2017.

Les dossiers discutés :

- Renouvellement du contrat d'assurance collective en mai 2017
- Propositions pour mieux gérer le coût des médicaments – Présentation par le fournisseur de services et discussions

Le comité est planifié pour le 30 novembre 2017...

Les points à l'ordre du jour:

- Présentation de la nouvelle plateforme Sécurindemnité
- Présentation sur la législation future et information pertinente
- Présentation de la tarification de nouveaux bénéficiaires suite à la rencontre de mai 2017 (Ressources humaines UdeM)
- Discussions

Elle explique Sécurindemnité – nouvelle plateforme. Elle fait ensuite une présentation des points saillants (changements système, augmentation de limites (voir 2 scénarios dans le fichier en annexe, etc. Voir l'annexe B.

On demande le vote lors de l'AGA. La majorité des membres a opté pour le scénario 2 :

Ajout du plan AGM, sans franchise = réduction des primes de 2%

- Utiliser ce 2% pour modifier les soins de la vue à un max de \$250 combiné, et si possible 300\$ combiné

10.3 **Comité d'équité en matière d'emploi (Renée Savoie-Power)**

Renée mentionne qu'ils ont été convoqués 7 fois, dont 5 pour des postes non syndiqués. Chaque fois, les membres du comité ont jugé que les procédures suivies par le Comité de sélection pour chacun des cas respectaient la politique d'équité en matière d'emploi. Maintenant les documents sont envoyés par courriel et les vérifications se font à distance.

10.4 **Comité d'étude des plaintes (en vertu de la Politique pour un milieu de travail et d'étude respectueux et la Politique en matière d'harcèlement sexuel et sexiste) (Juliette Belliveau).**

Le comité n'a pas été convoqué.

10.5 **Comité de négociations (Conrad Melanson)**

Claude Fortin a déjà fait ce résumé.

10.6 **Comité paritaire des relations de travail (Gaëtan Gauvin/Caroline Corazza et Linda Coulombe)**

Le comité est composé de Gaëtan Gauvin, Linda Coulombe et de Caroline Corazza. Le but du comité paritaire est de s'assurer que la convention collective soit respectée. Le comité paritaire a eu une rencontre avec la partie patronale au courant de l'année. Nous avons reçu quelques demandes de renseignements de la part des membres, et nous en avons discuté durant la rencontre.

Afin de pouvoir bien répondre aux questions des membres, nous faisons parfois appel à la FPPU pour avoir un avis juridique. Si vous avez des questions ou des préoccupations, vous pouvez nous contacter par courriel ou par téléphone. La convention collective se trouve sur le site Web de l'Association de l'APAPUM.

10.7 **Comité de perfectionnement professionnel (Sylvette Dionne-Cormier)**

Au cours de la dernière année, Sylvette Dionne-Cormier avise qu'elle n'a pas été convoquée par les ressources humaines. Le sondage que les membres de l'APAPUM ont reçu du CA en octobre, en vue de la préparation à la négociation de la nouvelle convention collective, incluait plusieurs questions qui touchaient à cet aspect. Les réponses seront évaluées et changements pourraient être proposés aux Ressources humaines ou effectués au niveau de la Convention collective. De plus, les membres pouvaient suggérer des sujets de formations. Les suggestions reçues seront acheminées au Service des ressources humaines aussi.

10.8 **Comité de retraite (André Arseneau/Marielle DeGrâce)**

André nous informe que 4 réunions ont eu lieu en 2017.

- Présentations des gestionnaires (Jarislowsky, Integra, Louisbourg) des portefeuilles de la caisse de retraite.
- L'évaluation actuarielle a été faite. Elle est obligatoire annuellement tant que la caisse sera déficitaire.
- Le Comité de retraite doit revoir le contenu du règlement du régime. Le travail est pratiquement terminé. Il ne reste qu'à le réviser et modifier au besoin lors des prochaines rencontres.
- L'information nécessaire concernant le régime de retraite se trouve à l'adresse suivante :

<http://www.umoncton.ca/rppsap/accueil> .

- Un sous-comité de travail sur la révision de la politique de placement. Ceci aura un impact sur comment notre portefeuille sera géré par les gestionnaires mentionnés ci-dessus, en particulier le partage du portefeuille.
- L'actif net de la caisse était d'environ 112 millions à la fin septembre 2017. Il était d'environ 110 millions à la fin septembre 2016. Le régime a encore environ 68 millions (fin 2016) à aller chercher pour éliminer les déficits de continuité et de solvabilité.
- Il y a 532 participantes et participants au régime, 281 retraités et 126 inactifs (fin décembre 2016).

10.9 **Comité mixte d'hygiène et de sécurité au travail (Nathalie Desroches/Mireille Thériault)**

Le comité se réunit tous les mois au cours de la dernière année, une obligation selon la Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail. Il est constitué de 8 personnes, dont 4 représentants de l'Université et d'un représentant pour chacune des 4 associations. Chaque membre doit suivre une formation de 3 jours auprès de Travail-Sécuritaire N.-B. Voici le courriel générique : cmhst-cm@umoncton.ca

Les dossiers d'accomplissements sont :

- Suivis des rapports d'inspections mensuelles des lieux de travail
- Suivis des ordres de Travail Santé et Sécurité N.-B.
- Révision du mandat du comité
- Révision du Code de directives pratiques en matière de travail solidaire
- Élaboration des statistiques de rapports d'incidents et d'accidents

Plusieurs projets ont été complétés :

- Révision de la liste de personnes substitués pour les syndicats
- Révision de la liste de rappels (environnement sans parfum, risques de chutes)
- Activité d'intégration des nouveaux étudiants (un code de conduite a été mise en place à l'automne 2016)
- Arrêt d'autobus de LaFrance (abris-bus)
- Intersection Aréna/Rémi-Rossignol
- Campagne de Carmen Hivon (logo placé sur notre site Web)
- 2^e entrée à l'aréna
- Dossiers récurrents: suivis des rapports d'incidents présentés par le coordonnateur en santé et sécurité, André Arseneau

Les dossiers actifs :

- L'établissement d'une formation d'initiation en ligne en matière de santé et sécurité pour les nouveaux employés sur les normes de sécurité, en conformité avec les changements à la « Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail »
- Système d'identification des employés et contractants (les identifier comme « visiteurs autorisés »)
- Dossier de santé mentale
- Milieu de travail sans parfum
- Participation aux conférences de Travail Sécuritaire N.-B.
- Encourager le port d'équipement de protection individuelle
- Trousses de premiers soins dans les édifices
- Entrée à Jeanne-de-Valois
- Escaliers à l'extérieur du CEPS
- Formation de santé et sécurité au travail à venir de deux membres

10.10 **Comité des bourses (Caroline Corazza)**

Nous avons reçu trois candidatures pour la bourse FPPU-APAPUM de 2000 \$. Elle a été décernée à David Patry, fils de Johanne Laliberté. Elle nous avise que les membres du comité ne voient pas de noms lors de la sélection. Cela rend la sélection plus neutre et équitable.

10.11 **Comité des circonstances spéciales (Marie-Claire Berge-Cohé)**

Les circonstances spéciales qui sont soulignées par l'APAPUM (au nom de ses membres) sont :

- Décès d'un membre de l'Association ;
- Décès d'un membre de la famille proche (conjointe ou conjoint, père, mère, enfant, frère, sœur et beaux-parents) ;
- Mariage d'un membre ;
- Naissance/Adoption ;

- Maladie d'un membre du Conseil d'administration.

Tel qu'il fut proposé à l'AGA du 1er décembre 2005, un message est envoyé par courriel aux membres de l'APAPUM lorsqu'un don est fait à un organisme pour souligner les circonstances spéciales ci-dessus.

Dons remis du 1er juillet 2016 au 30 juin 2017:

Dons remis en mémoire de personnes défunt(e)s :

- 1 don à la paroisse Baie-Ste-Anne
- 1 don à la paroisse Saint-Isidore
- 1 don à Développement et paix
- 1 don à la Société Canadienne du Cancer
- 4 dons à la Fondation du CHU Dr-Georges-L.-Dumont dont un à l'Arbre de l'espoir et un à la dialyse

10.12 **Comité paritaire sur la classification (André Arseneau/André Bordage)**

Depuis la dernière AGA, 5 cas qui ont demandé une reclassification. Il donne une mise à jour.

10.13 **Comité du régime d'assurance en soins de santé et invalidité de longue durée (Poste à combler)**

Gaëtan demande s'il y a de l'intérêt pour ce comité. Aucune personne se porte volontaire. Un courriel sera envoyé de nouveau afin de tenter de trouver un membre (avec description du comité).

On note au procès-verbal que Marielle DeGrâce devait remplacer Sonia Bérubé. Marielle DeGrâce n'est pas au courant. On va envoyer un message afin de trouver un membre pour siéger sur le comité.

11. **Élections du conseil d'administration**

Le président des élections est Gaëtan Gauvin.

Juliette Belliveau est élue par acclamation, pour le poste de trésorière (2 ans).

Marise Dupuis est élue par acclamation, pour le poste de conseillère (2 ans).

On demande des nominations et quelques noms sont nommés et les gens refusent. Chantal DeGrâce propose de prendre la relève de présidence avec une coprésidente ou coprésident. Caroline Corazza accepte de prendre le poste de coprésidente. Chantal DeGrâce propose de revoir la structure du CA de l'APAPUM. Lynn Bissonnette seconde de revoir la structure. Adopté à l'unanimité.

On accepte des nominations pour le poste de vice-président. Mikaël Doucet est élu pour 1 an par intérim.

Sylvette Dionne-Cormier est toujours au poste de secrétaire par intérim pour 1 an.
Linda Coulombe est toujours au poste de conseillère pour 1 an.

12. Autres

Structure actuelle du CA

Tel que discuté au point 11, une révision de la structure actuelle du CA sera faite.

13. Remerciements et levée de l'assemblée

Gaëtan Gauvin remercie les membres de leur présence à l'AGA.

14. Clôture de l'assemblée

L'assemblée est clôturée à 16 h 15.

Annexe A – Rapport financier

Annexe B – Explication des scénarios de 10.2

ANNEXE A

**A.P.A.P.U.M.
Rapport des revenus et des dépenses
Pour la période du 1er novembre 2016 au 31 octobre 2017**

<u>Solde au 31 octobre 2016</u>		123 010.17
		\$
	36 632.74	
Placement	\$	
	86 377.43	
Compte courant	\$	

<u>Revenus</u>		78 594.73 \$
	74 828.48	
Cotisations mensuelles net*	\$	
Remboursement FPPU	2 298.00 \$	
Remboursement UdeM	1 468.25 \$	

<u>Dépenses</u>		83 920.15 \$
	64 604.28	
Affiliation FPPU	\$	
Divers	1 091.12 \$	
Dons/cadeaux	150.00 \$	
Frais administratifs	5 710.88 \$	
Primes de recrutement	2 450.00 \$	
Dépenses du conseil administratif	1 836.43 \$	
Libérations syndicales	2 186.45 \$	
Social/Formation	2 810.13 \$	
Réunions générales	817.23 \$	
Négociations	263.63 \$	
Bourse FPPU/APAPUM	2 000.00 \$	

<u>Solde au 31 octobre 2017</u>		119 048.51
		\$
	37 996.50	
Placement	\$	
	81 052.01	
Compte courant	\$	

*poste, imprimerie ont été déduits de nos chèques de cotisations (404,57 \$)

ANNEXE B

Explication des scénarios de la présentation de Lynn Bissonnette, représentante du Comité consultatif sur l'assurance collective (item 10.2)

Scénario 1 :

- *Si nous ajoutons le plan AGM (médicament générique) et une franchise annuelle 25 \$ (individuel) & 50 \$ (familial) = Réduction du coût des primes de 5 %*

*Avec ce 5 %, nous pouvons augmenter les bénéfices de psychologie et de massothérapie à 750 \$ (au lieu de 500\$), ajouter la réflexologie avec naturopathe et modifier la limite des soins de la vue à un max combiné de 250\$ (versus 150 \$ par deux ans)
(Les primes diminueraient de 0,5 % mensuellement)*

Scénario 2 :

- *Si nous ajoutons le plan AGM uniquement, sans franchise = Réduction du coût des primes de 2 %*

Avec ce 2 %, nous pouvons modifier les soins de la vue à un max combiné de 250 \$ versus 150 \$ par deux ans.

(Réduction des primes de 0,5 % – étudier la possibilité d'un max combiné de 300 \$)